



## Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# L'ONU lance un avertissement : L'humanité est à la croisée des chemins en ce qui a trait à la nature

- *Le cinquième rapport des Perspectives mondiales de la diversité biologique des Nations Unies présente huit importantes transitions à réaliser afin de ralentir et ensuite freiner le déclin croissant de la nature.*
- *Fiche de rendement finale sur les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, établis en 2010 : 6 des 20 objectifs mondiaux seront « partiellement atteints » d'ici à l'échéance de 2020.*
- *Vers un nouveau cadre mondial historique de la biodiversité pour l'après-2020 : Le cinquième rapport des Perspectives mondiales de la diversité biologique résume la base scientifique justifiant des mesures d'urgence.*
- *Faits encourageants : La conservation prévient l'extinction; de plus en plus de zones terrestres et océaniques sont protégées; les stocks de poissons se reconstituent rapidement lorsque la pêche est bien gérée.*

**Le 15 septembre 2020.** La nature souffre énormément et son état se détériore malgré les progrès encourageants réalisés dans plusieurs domaines d'intervention. Un rapport important des Nations Unies prévient que huit changements transformateurs doivent être effectués en toute urgence pour protéger le bien-être humain et sauver la planète.

Le rapport est publié alors que la pandémie de la COVID-19 force les gens à réévaluer leur relation avec la nature et à examiner les conséquences profondes

d'un appauvrissement continu de la biodiversité et de la dégradation continue des écosystèmes sur leur bien-être et leur survie.

Le cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*, publié par la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB), présente un aperçu faisant autorité de l'état de la nature. Il s'agit de la fiche de rendement finale des progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs mondiaux pour la biodiversité à l'horizon 2020 convenus en 2010, qui présente les enseignements tirés et les meilleures pratiques pour se mettre sur la bonne voie.

« Ce rapport phare met en évidence le fait que « l'humanité est à la croisée des chemins en ce qui concerne l'héritage que nous voulons laisser aux futures générations », a déclaré Mme Elizabeth Maruma Mrema, Secrétaire exécutive de la CDB.

« Il se passe de bonnes choses à l'échelle de la planète, et nous devons les célébrer et les encourager. Le taux d'appauvrissement de la diversité biologique atteint toutefois un niveau sans précédent dans l'histoire de l'humanité et la pression s'intensifie. Les systèmes vivants de la Terre sont compromis dans leur ensemble, et plus l'humanité exploite la nature de manière non durable et mine sa contribution aux populations, plus nous mettons en péril notre propre bien-être, notre sécurité et notre prospérité. »

Mme Mrema poursuit : « De nouvelles occasions de transmission de maladies dévastatrices aux humains et aux animaux émergent, comme le coronavirus de cette année, pendant que la nature se dégrade. Bien que le temps presse, la pandémie nous a également démontré que les changements transformateurs peuvent être effectués lorsque la situation l'exige. »

« Les décisions et le niveau des mesures que nous prendrons aujourd'hui auront d'importantes conséquences pour toutes les espèces, y compris la nôtre, pour le meilleur et pour le pire. »

Quant aux Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, établis en 2010, l'analyse des sixièmes rapports nationaux à la CDB et des plus récentes conclusions scientifiques révèle que sept des 60 « éléments » ou critères de succès des 20 objectifs ont été atteints et que des progrès ont été réalisés pour 38 autres. Le niveau de progrès demeure inconnu ou un éloignement par rapport à l'objectif a été constaté pour 13 éléments, et le niveau de progrès est inconnu pour deux autres éléments. Le rapport conclut que six des 20 objectifs (9, 11, 16, 17, 19 et 20) ont été partiellement atteints à l'échéance de 2020.

Selon le cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*, un objectif est partiellement atteint lorsqu'au moins un élément distinct a été

réalisé. Par exemple, les éléments de l'objectif 11 liés à la proportion des terres et des océans protégés ont été réalisés, mais non les éléments liés à la qualité des aires protégées. De même, en ce qui concerne l'objectif 19, les connaissances relatives à la biodiversité se sont améliorées, mais n'ont pas été diffusées ni appliquées à grande échelle. En ce qui concerne l'objectif 20, l'assistance officielle pour le développement a doublé, mais il n'y a pas eu d'augmentation des ressources de toutes les sources.

### Les rapports nationaux à la CDB

(publiés sur le site

<https://bit.ly/GBO5media>)

contiennent des preuves à l'effet que les types de transitions nécessaires pour aller de l'avant ont débuté et que presque tous les pays prennent des mesures pour protéger la biodiversité. Le cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* cite plusieurs mesures nationales et programmes exemplaires sans lesquels les conditions seraient encore pires (par exemple, un taux d'extinction plus élevé). Le rapport fournit d'autres exemples : les taux de déboisement continuent à chuter, l'éradication des espèces exotiques envahissantes des îles est à la hausse et la sensibilisation à la biodiversité semble être à la hausse.

« Les mesures prises doivent être intensifiées et passer de mesures propres aux projets à des mesures plus larges et systémiques », ajoute Mme Mrema. « De plus, il faut resserrer l'écart entre les ambitions nationales et les mesures prises. Les informations fournies à la partie III du cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* portent sur les mesures et le type d'actions nécessaires à compter de maintenant. »

Le rapport lance un appel à délaisser « statu quo » dans tout un éventail d'activités humaines. Il donne les grandes lignes de huit transitions qui reconnaissent la valeur

NATIONAL GEOGRAPHIC  
PHOTOARK  
JOEL SARTORE



**Putois à pieds noirs** : Une des sept espèces de mammifères sauvées de l'extinction grâce aux efforts de conservation déployés depuis la dernière décennie, révèle un nouveau document. Les auteurs ont aussi identifié jusqu'à 32 espèces d'oiseaux qui doivent le maintien de leur existence aux mesures de conservation des dernières 27 années (dont 18 au cours de la dernière décennie). Bolam, F.C., Mair, L., Angelico, M., Brooks, T.M., Burgman, M., McGowan, P.J.K. & Hermes, C. et al. (2020). How many bird and mammal extinctions has recent conservation action prevented? *Conservation Letters*, e12762. doi : <https://doi.org/10.1111/conl.12762>

Photo (c) Joel Sartore, National Geographic Photo Ark  
<http://natgeophotoark.org>

de la biodiversité, le besoin de restaurer les écosystèmes desquels dépend toute l'activité humaine et l'urgence de réduire les impacts négatifs de ces activités :

- La transition relative aux *terres et forêts* : Conserver les écosystèmes intacts, restaurer les écosystèmes, lutter contre la dégradation et l'inverser, et utiliser l'aménagement du territoire au niveau des paysages pour éviter, réduire et atténuer le changement d'affectation des terres.
- La transition à *l'agriculture durable* : Reconception des systèmes agricoles en utilisant des approches agroécologiques ou autres approches innovantes afin d'augmenter la productivité tout en réduisant au minimum les effets néfastes sur la biodiversité.
- La transition à des *systèmes alimentaires* durables : Favoriser les régimes alimentaires durables et sains mettant l'accent sur une diversité d'aliments, principalement à base de plantes, et une consommation plus modérée de viande et de poisson, ainsi qu'une réduction considérable des déchets et du gaspillage dans la chaîne alimentaire et la consommation.
- La transition à la *pêche et des océans* durables : Protéger et restaurer les écosystèmes marins et côtiers, rebâtir la pêche et gérer l'aquaculture et les autres utilisations des océans, afin de garantir la durabilité et d'accroître la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance.
- La transition des *villes et infrastructures* : Déployer une « infrastructure verte » et donner une place à la nature dans le milieu bâti, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens et de réduire l'empreinte environnementale des villes et des infrastructures.
- La transition à une utilisation durable de *l'eau douce* : Adopter une approche intégrée garantissant le débit des cours d'eau indispensable pour la nature et les populations, améliorer la qualité de l'eau, protéger les habitats critiques, contrôler les espèces exotiques envahissantes et protéger la connectivité des écosystèmes afin de permettre la récupération des écosystèmes d'eau douce des montagnes aux côtes.
- La transition à *l'action climatique* durable : Adopter des solutions fondées sur la nature en éliminant rapidement l'utilisation des combustibles fossiles afin de réduire l'ampleur des effets des changements climatiques tout en ayant des retombées positives sur la biodiversité et sur d'autres objectifs de développement durable.
- Transition à l'action *Un monde, une santé* qui tient compte de la diversité biologique : Gérer les écosystèmes, y compris les écosystèmes agricoles et urbains, ainsi que l'utilisation de la faune et de la flore sauvages, dans le cadre d'une approche intégrée, afin de promouvoir la santé des écosystèmes et des populations.

Alors que les pays négocient un nouveau pacte pour diriger les efforts mondiaux pour la biodiversité dans la décennie 2020, le cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* résume les innombrables preuves du déclin de la biodiversité à l'échelle mondiale provenant de nombreuses sources, dont :

- Les sixièmes rapports nationaux des Parties membres de la Convention à la CDB
- Les quatre rapports précédents des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* (2001, 2006, 2010, 2015)
- Les évaluations de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), dont le Rapport d'évaluation mondiale (2019) et les évaluations régionales (2018)
- Les récentes recherches et indicateurs mis à jour depuis l'Évaluation mondiale de l'IPBES
- Les rapports d'autres organes internationaux tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et autres
- Le rapport sur la conservation des plantes (Objectifs de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes, 2011-2020)
- Deux rapports des *Perspectives locales de la diversité biologique*\* (présentant les perspectives et les expériences des peuples autochtones et des communautés locales sur la crise actuelle de la biodiversité, et leurs contributions à l'application du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020). Le lancement du deuxième rapport des *Perspectives locales de la diversité biologique* aura lieu lors d'un événement distinct, le 16 septembre 2020 (détails ci-dessous).

Le cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* met en évidence le besoin d'agir afin de ralentir et de mettre fin à l'appauvrissement, et présente des exemples de mesures éprouvées pour réaliser la vision mondiale commune : « Vivre en harmonie avec la nature » d'ici à 2050.

Le rapport *Planète vivante* du WWF, publié le 10 septembre, documente la chute précipitée des populations de mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et de poissons surveillées de 1970 à 2016 et souligne l'urgence d'agir.

Le cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* révèle que le financement de la biodiversité (public, privé, national et international) a augmenté dans certains pays, est demeuré sensiblement le même dans d'autres au

cours de la dernière décennie et que les ressources disponibles pour la diversité biologique grâce aux flux internationaux et à l'assistance officielle pour le développement ont presque doublé. Une somme globale évaluée à 78-91 milliards de dollars est disponible, comprenant « le financement nécessaire pour la diversité biologique, prudemment évalué à des centaines de milliards de dollars. »

« De plus, ces ressources regorgent de soutien pour les activités nuisibles pour la biodiversité », révèle le rapport, « dont 500 milliards de dollars pour les combustibles fossiles et autres subventions qui pourraient nuire à l'environnement, et 100 milliards liés à l'agriculture. »

Le cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* révèle que les mesures pour la biodiversité sont essentielles afin de lutter contre les changements climatiques et garantir la sécurité alimentaire et la santé à long terme. Il faut agir dès maintenant dans tous ces domaines d'intervention. La communauté mondiale doit saisir l'occasion de reconstruire en mieux après la pandémie de la COVID-19 afin de réduire le risque de futures pandémies.

Le cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* souligne l'importance de la biodiversité pour atteindre les Objectifs de développement durable ambitieux convenus en 2015 et l'Accord de Paris de 2016; les chefs d'État et de gouvernement débattront des conclusions du cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* lors du Sommet des Nations Unies sur la nature, le 30 septembre.

Le cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* aura aussi un impact important sur le processus permanent de la CDB de créer de nouveaux objectifs mondiaux de la diversité biologique pour 2021-2030 au titre du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 de la Convention.

Ce cadre, qui fait l'objet de négociations à l'heure actuelle, sera examiné à la quinzième réunion de la Conférence des Parties, à Kunming, en Chine, reportée d'octobre 2020 à 2021 à cause de la pandémie du coronavirus.

\* \* \* \* \*

## Commentaires

« À peine commençons-nous à nous libérer des impacts immédiats de cette pandémie, que se présente une occasion sans précédent de « reconstruire en mieux » en intégrant la vision précisée dans ces Perspectives et enchâssée dans un plan ambitieux pour remettre le monde sur la bonne voie, afin de réaliser la Vision 2050 pour la diversité biologique. Ce nouveau programme doit s'attaquer au double objectif de lutter contre les changements climatiques et l'appauvrissement de la

diversité biologique de manière plus coordonnée, afin de comprendre que les changements climatiques menacent de miner tous les autres efforts déployés pour conserver la diversité biologique et de reconnaître que la nature elle-même offre les solutions les plus efficaces pour éviter les pires impacts du réchauffement de la planète. »

- **António Guterres**, Secrétaire général, Organisation des Nations Unies

« Nous devons maintenant accélérer et intensifier la collaboration qui produira des retombées positives pour la nature : la conservation, la restauration et l'utilisation juste et durable de la diversité biologique sinon, la diversité biologique continuera à flétrir sous le poids du changement dans l'affectation des terres et des océans, de la surexploitation, des changements climatiques, de la pollution et des espèces exotiques envahissantes, ce qui endommagera davantage la santé humaine, les économies et les sociétés et aura des effets particulièrement néfastes sur les peuples autochtones et les populations locales. Nous savons ce qui doit être fait et ce qui fonctionne et comment obtenir de bons résultats. En prenant appui sur ce qui a déjà été fait et en mettant la diversité biologique au cœur de toutes nos politiques et décisions, y compris dans les programmes de récupération de la COVID-19, nous garantirons un meilleur avenir à nos sociétés et à notre planète.

- **Inger Andersen**, Directeur exécutif, PNUE

« Nous avons besoin de mesures mondiales, rapides et transformatrices afin de freiner l'appauprissement de la diversité biologique de notre planète et la perte d'espèces de faune et de flore sauvages dans nos écosystèmes. Le cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* peut munir les décideurs des faits et des connaissances nécessaires pour aller de l'avant et relever des défis urgents. »

- **Ivonne Higuero**, Secrétaire générale, CITES

« Notre dépendance à l'égard de la nature est plus évidente que jamais. Le cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* lance un appel à l'action afin de renverser l'appauprissement de la diversité biologique et garantir notre santé, notre bien-être et notre prospérité. Le rapport met en évidence le déclin rapide des terres humides mondiales ayant des conséquences sur la disponibilité de l'eau et des 40 pour cent des espèces de la planète qui habitent dans ces écosystèmes. Les Parties contractantes de la Convention relative aux zones humides sont engagées à conserver les zones humides, et l'utilisation judicieuse de celles-ci constitue un élément clé du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. »

- **Martha Rojas Urrego**, Secrétaire générale, Convention relative aux zones humides

« Le cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*, dont le lancement a eu lieu juste avant le Sommet des Nations Unies sur la biodiversité, présente un portrait sombre, à savoir que l'appauprissement de la diversité biologique, le filet de sauvetage essentiel de notre planète, se poursuit. Nous ne sommes pas sur la bonne voie pour respecter la plupart des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité et nous savons que l'appauprissement de la nature a de graves conséquences pour nous tous. Par contre, tout n'est pas perdu. Le rapport révèle que nous sommes sur la bonne voie pour désigner 17 p. cent des aires protégées terrestres et 10 p. cent des aires marines protégées d'ici la fin de 2020, un exploit remarquable par rapport à notre situation d'il y dix ans, ce qui signifie que nous pouvons faire plus et que nous devons faire davantage au cours de la prochaine décennie d'efforts. »

- **Achim Steiner**, Gestionnaire, Programme des Nations Unies pour le développement

« En tant que présidente de l'IPBES, j'accueille avec plaisir le cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*. L'IPBES est fière d'avoir contribué au cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*, surtout grâce à son Rapport d'évaluation mondiale sur la diversité biologique et les services écosystémiques. Le cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* propose, parmi plusieurs nouvelles sources de preuves, une analyse intéressante des sixièmes rapports nationaux des pays sur l'état de leur diversité biologique. Malheureusement, le cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* confirme qu'aucun des 20 Objectifs d'Aichi pour la biodiversité n'a été entièrement réalisé. Le cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* lance un appel aux changements transformateurs dans huit secteurs d'activités et l'IPBES prépare actuellement deux rapports d'une grande pertinence : un sur les changements transformateurs et l'autre sur les moyens de réaliser simultanément les Objectifs de développement durable liés à l'eau, l'alimentation, la santé, l'énergie, le climat et la biodiversité. Je crois que ces deux rapports réunis constituent un vaste ensemble de connaissances et une importante source d'information pour les travaux de la CDB pour la période de l'après-2020. J'espère profondément que toutes les preuves, l'expertise et les solutions offertes aux Parties à la quinzième réunion de la Conférence des Parties hausseront enfin le niveau de sensibilisation à la réduction draconienne et continue de la diversité biologique et augmenteront à la fois le degré d'ambition et les ressources nécessaires pour renverser cette tragédie. »

- **Ana María Hernández**, Présidente, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

« Le rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* démontre clairement que les efforts déployés à l'échelle mondiale n'ont pas réussi à régler la crise mondiale croissante de la biodiversité ni à réaliser les objectifs convenus. De mesures urgentes et un véritable engagement s'imposent afin de renverser les tendances de l'appauvrissement de la diversité biologique et de l'extinction de jusqu'à un million d'espèces, y compris des espèces migratrices d'animaux sauvages. »

- **Amy Fraenkel**, Secrétaire exécutive, Convention sur les espèces migratrices

« Nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer les conclusions de cet important rapport. L'appauvrissement de la nature se poursuit avec la même intensité, malgré les quelques progrès, mettant en évidence non seulement l'échec de notre devoir moral de protéger la diversité de la vie sur Terre, mais aussi la détérioration des systèmes naturels qui soutiennent la vie humaine et l'économie mondiale. Fait important, le rapport nous révèle qu'il est tout à fait possible de freiner et de renverser l'appauvrissement de la diversité biologique en protégeant davantage les espaces naturels, en freinant la surexploitation de la vie sauvage et, essentiellement, en réformant la manière dont nous produisons et consommons les aliments. Les chefs de file mondiaux doivent prendre des mesures décisives dès maintenant, sans attendre, afin de mettre la nature sur la voie du rétablissement au cours de la présente décennie et de garantir une économie positive pour la nature. Ils auront une occasion inégalée d'élever les ambitions au Sommet des Nations Unies sur la biodiversité, ce mois-ci, avant les négociations des Nations Unies sur la biodiversité de l'an prochain. »

- **Marco Lambertini**, Directeur général, WWI International

« Il est très important qu'un rapport mondial mette en évidence le peu de progrès accomplis au cours des dernières années dans la réalisation des objectifs mondiaux pour la diversité biologique et souligne le besoin d'accélérer nos efforts [collectifs et globaux] pour conserver la diversité biologique et l'utiliser de manière durable. Le rapport confirme les conclusions de divers autres rapports, dont le rapport de la FAO sur l'état de la biodiversité mondiale pour l'alimentation et l'agriculture. Nous sommes plus engagés que jamais à déployer des efforts pour développer des systèmes agroalimentaires justes, sains et durables, comme le révèle l'adoption de la stratégie sur l'intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles. »

- **Qu Dongyu**, Directeur général, FAO

« Les nouvelles concernant la lenteur des progrès en vue de la réalisation des 20 Objectifs d’Aichi pour la biodiversité devraient nous faire réfléchir, surtout lorsqu’elles arrivent au cours de la pire pandémie mondiale des cent dernières années. L’utilisation insouciante des terres a non seulement pour conséquence d’entraîner l’appauvrissement de la diversité biologique, elle facilite aussi l’émergence de nouvelles maladies infectieuses où les virus étrangers se propagent des animaux sauvages aux humains. Le cinquième rapport des perspectives mondiales du territoire révèle clairement ce sur quoi nous devons consacrer nos efforts afin de vivre en harmonie avec la nature. Nous n’avons qu’une chance, une décennie, pour faire des progrès rapides et percutants. Notre choix d’agir ou de ne pas agir est difficile, mais clair. Choisissons des mesures pour nous assurer un avenir plus écologique dans lequel les écosystèmes s’épanouissent. »

- **Ibrahim Thiaw**, Secrétaire exécutif, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

### **Le cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique en chiffres***

**33 p. cent** : Proportion des populations des pays offrant la plus grande diversité biologique hautement sensibilisés aux valeurs de la diversité biologique et aux mesures nécessaires pour garantir sa conservation et son utilisation durable.

**91** : Nombre de pays appliquant les normes mondiales pour intégrer l’environnement dans la comptabilité nationale, environ le double par rapport à 2006.

**500 milliards de dollars** : Valeur des subventions gouvernementales pouvant potentiellement nuire à l’environnement.

**1,7** : Nombre de « Terres » nécessaire afin de régénérer les ressources biologiques utilisées par l’humanité de 2011 à 2016.

**33 p. cent** : Réduction du taux de déboisement mondial comparant les cinq dernières années aux taux de la décennie se terminant en 2010.

**66 p. cent** : Proportion des stocks de poissons marins pêchés dans le respect des limites de la durabilité biologique en 2017, ce qui représente une diminution par rapport aux 71 p. cent de 2010, comprenant de grandes différences régionales et selon les stocks.

**163 millions** : Nombre de fermes (29 p. cent de toutes les fermes à l'échelle mondiale) qui pratiquent une intensification durable sur

**453 millions** d'hectares de terres agricoles (9 p. cent du total mondial).

**260 000 tonnes** : Poids de la valeur estimative de 5,25 billions de particules de plastique dans les océans de la planète.

**~200** : Éradications de mammifères envahissants sur l'île depuis 2010, au profit d'environ 236 espèces terrestres indigènes, dont 100 espèces d'oiseaux, de mammifères et de reptiles hautement menacées telles que le renard gris insulaire et le shama des Seychelles.

**+ de 60 p. cent** : Proportion des récifs coralliens de la planète menacés, surtout par la surpêche et la pêche destructrice.

**43 p. cent** : Superficie de zones importantes de diversité biologique jouissant du statut d'aire protégée, une augmentation par rapport aux 29 p. cent de 2000.

**28-48** : Estimation du nombre d'espèces d'oiseaux et de mammifères dont l'extinction a été évitée grâce à des mesures de conservation depuis l'entrée en vigueur de la CDB en 1993, dont 11-25 espèces depuis 2010.

**1 940** : Nombre de races animales locales domestiquées sur 7 155 considérées comme étant à risque d'extinction, et situation inconnue pour 4 668 autres races.

**164** : Nombre de pays reconnaissant explicitement le droit des femmes de posséder, de prendre des décisions et d'offrir des terres en garantie aux mêmes conditions que les hommes.

**27 millions** d'hectares de terres en restauration, ne représentant que 2 p. cent du potentiel évalué.

**12** : Nombre de Parties au Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages, dont 87 ayant mis en place des mesures d'accès et de partage des avantages et établi des autorités nationales compétentes.

**69** : Nombre de pays ayant adopté des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) en tant qu'instruments pangouvernementaux.

**40** : Nombre de Parties ayant fait participer les peuples autochtones et les communautés locales à la préparation de leur SPANB.

**1,4 milliard** : Nombre de dossiers d'incidence des espèces largement accessibles par le biais du Système mondial d'information sur la biodiversité (SMIB), sept fois plus qu'il y a dix ans.

**9,3 milliards de dollars** : Valeur annuelle totale du financement public international pour la biodiversité, deux fois plus qu'à la dernière décennie, dont 3,9 milliards de dollars consacrés principalement à la biodiversité.

Plus : Cliquez [ici](#)

## NOTES À LA RÉDACTION

**Conférence de presse et lancement du cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* : Le 15 septembre 2020**

**9 h 15 heure de l'Est É.-U. (13 h 15 TUC / 14 h 15 au R.-U., 15 h 15 HEC)**

Webémission : [www.cbd.int/live](http://www.cbd.int/live)

Les médias pourront soumettre leurs questions dans la boîte de discussion ou par courriel à [GBO5@cbd.int](mailto:GBO5@cbd.int)

**Pour demander une entrevue ou pour tout autre renseignement, communiquez avec :**

**David Ainsworth, [david.ainsworth@cbd.int](mailto:david.ainsworth@cbd.int)**

**Johan Hedlund, +1-514-287-6670 [johan.hedlund@cbd.int](mailto:johan.hedlund@cbd.int)**

**Terry Collins, +1-416-878-8712, [tc@tca.tc](mailto:tc@tca.tc)**

## Documents et ressources

Tout est sur le site [bit.ly/GBO5Media](http://bit.ly/GBO5Media)

***Cinquième rapport des Perspectives mondiales de la diversité biologique, rapport complet***

***Résumé à l'intention des décideurs***

*Avant-propos : Secrétaire général des Nations Unies, Directeur exécutif du PNUE, Secrétaire exécutive de la CDB*

*Aperçu*

*Introduction*

*Progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020*

*Évaluation des progrès dans la réalisation des 20 Objectifs d’Aichi pour la biodiversité*

*Perspectives futures*

*Huit transitons vers des voies à suivre durables :*

1. *Terres et forêts*
2. *Agriculture durable*
3. *Systèmes alimentaires durables*
4. *Pêche et océans durables*
5. *Villes et infrastructures*
6. *Eau douce durable*
7. *Action climatique durable*
8. *Transition à l'action Un monde, une santé, qui tient compte de la biodiversité*

***Guide d'introduction et contexte du cinquième rapport des Perspectives mondiales de la diversité biologique***

***Ressources photo et vidéo***

\*\*\*\*\*

***Perspectives locales de la diversité biologique***

Les *Perspectives locales de la diversité biologique* (2<sup>e</sup> rapport), une publication apparentée au cinquième rapport des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*, évaluent les progrès réalisés par rapport aux 20 Objectifs d’Aichi pour la biodiversité qui ont caractérisé les ambitions mondiales de 2011 à 2020. Elles révèlent que les **contributions des peuples autochtones et des communautés locales ont été trop souvent négligées et marginalisées, et que l'absence de reconnaissance et de soutien pour ces contributions est directement liée à notre incapacité mondiale à réaliser la majorité de ceux-ci.** L’objectif 18 sur les connaissances traditionnelles illustre cette vaste tendance.

**Sommaire :** Un exemplaire anticipé du deuxième rapport des *Perspectives locales de la diversité biologique* est disponible en anglais sur le site <https://bit.ly/3i0ag85>

**Lancement** : Le lancement du deuxième rapport des *Perspectives locales de la diversité biologique* aura lieu le 16 septembre, au cours des sessions virtuelles de la réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques. Voyez la notification concernant le lancement officiel sur le site <https://bit.ly/31XhS5O>.

**Point de presse distinct** : Le 23 septembre 2020. Inscrivez-vous sur le site <https://bit.ly/3jEXuS>

Renseignements supplémentaires : [bit.ly/GBO5Media](http://bit.ly/GBO5Media)

Les membres du groupe spécial et les experts sont disponibles pour des entrevues. **Communquez avec** Tom Dixon, Directeur des communications, Programme des communautés forestières

[tdixon@forestpeoples.org](mailto:tdixon@forestpeoples.org), +44 7876 397915

\* \* \* \* \*

### **Convention sur la diversité biologique (CDB)**

[www.cbd.int](http://www.cbd.int)

Ouverte à la signature lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992 et entrée en vigueur en décembre 1993, la Convention sur la diversité biologique est un traité international pour la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Réunissant 196 Parties, la Convention profite de la participation quasi universelle des pays. La Convention a pour but de lutter contre les menaces qui pèsent sur la diversité biologique et les services écosystémiques, notamment les menaces associées aux changements climatiques, grâce à des évaluations techniques, l'élaboration d'outils, de mesures d'encouragement et de processus, le transfert de technologies et les bonnes pratiques, et la participation entière et active des parties prenantes compétentes, dont les peuples autochtones et les communautés locales, les jeunes, les ONG, les femmes et le milieu des affaires. Le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, entré en vigueur le 11 septembre 2003, a pour but de protéger la diversité biologique contre les risques possibles que courrent les organismes vivants modifiés découlant de la biotechnologie moderne. Cent soixante-treize Parties ont ratifié le Protocole de Cartagena à ce jour. Le Protocole de Nagoya a pour but de partager de manière juste et équitable les avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques,

notamment grâce à l'accès approprié aux ressources génétiques et par le transfert approprié des technologies pertinentes. Il est entré en vigueur le 12 octobre 2014 et a été ratifié par 128 Parties à ce jour.

\* \* \* \* \*

-----